

ASSOCIATION
RAYONS D'ACTION

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2016-2017



SOMMAIRE

❖ Mot de la présidente	p.2
❖ Commission aménagement	p.3
❖ Commission animation	p.7
❖ Commission communication	p.9
❖ Commission lutte contre le vol	p. 11
❖ Commission intermodalité-voyage	p. 13
❖ Antenne jacquolandine	p. 14
❖ Avec la Maison de la consommation et de l'environnement	p.16

MOT DE LA PRESIDENTE

Cette année, l'association a fonctionné grâce aux commissions mises en place l'an passé.

La commission aménagement attire plus de monde que les autres, sans doute parce que c'est la raison d'être de l'association. Malgré le travail accompli, le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances. Nous avons interpellé Madame Appéré, maire de Rennes, lors d'une réunion au printemps, puis en octobre, lors du conseil municipal. Nous n'avons toujours pas de réponse concrète concernant la mise en place d'une méthodologie de concertation pour les nouveaux aménagements, la programmation des travaux ainsi que les moyens humains et financiers qui seront mis en œuvre pour mener à bien le plan vélo 2020 et surtout atteindre 20 % de part modale vélo à cette même date.

La commission communication s'est attachée à travailler sur un nouveau logo. Il est désormais décliné sur tous nos supports. De la même façon, les nouvelles cartes d'adhésions nous permettront, je l'espère, d'attirer toujours plus d'adhérents car plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids auprès des élus. Il faut noter une augmentation significative des adhérents (plus de 800 à ce jour).

La commission animation, quant à elle, a tenté de donner un nouveau souffle à la Fête du Vélo en organisant des balades au départ de plusieurs quartiers. Les cyclistes ont, tous, été ravis ce qui nous conforte dans l'idée de changer le format de cette fête pour en faire un moment plus festif et plus convivial et non un temps d'information sur le vélo.

La commission de lutte contre le vol a continué le marquage sur le marché du mail François Mitterrand le mercredi après-midi ainsi que le quatrième samedi du mois à la Maison de la consommation et de l'environnement. Nous avons, même, eu des demandes de l'extérieur (Saint Malo, Châteaubriand) que nous avons dû refuser.

Cette année, l'association a pu mener de nombreuses actions grâce aux bénévoles qui se sont mobilisés et que je remercie pour leur efficacité et leur disponibilité. Néanmoins, l'association a besoin de plus de bénévoles actifs. Je vous invite donc à rejoindre une des commissions même si vous n'avez que très peu de temps disponible. Un peu c'est déjà beaucoup.

COMMISSION AMÉNAGEMENTS

La commission s'est réunie dix fois pendant l'exercice 2016-2017. Elle y a débattu des différents aménagements prévus sur la ville chaque fois qu'elle en a été informée.

Elle a travaillé sur l'aménagement de la rue de Fougères en allant sur le terrain, puis en imaginant un aménagement favorable au vélo sur cette rue très empruntée par les voitures mais à l'emprise réduite. Des plans ont été dessinés.

En janvier, un atelier réunissait adhérents et citoyens pour évoquer les projets présentés dans le cadre de la Fabrique citoyenne. Le but était de mettre en avant les projets les plus pertinents et d'inviter les cyclistes adhérents ou non à voter pour ces projets.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur le terrain pour réaménager le rond-point des Forces françaises de l'ONU très accidentogène. Une expérimentation d'un mois a montré que l'aménagement prévu n'était pas efficace. Une autre proposition a été faite et une dernière réunion a permis de revoir certains détails qui ont été pris en compte. Dans l'ensemble, cet aménagement nous donne satisfaction et la concertation s'est avérée efficace.

La commission a aussi planché sur les îlots séparateurs que la ville souhaite installer en ville, lors d'une réunion qui s'est tenue en avril. Cela ne nous convient pas pour plusieurs raisons :

- ils n'incitent pas les automobilistes à laisser passer les piétons qui peuvent s'arrêter sur ces îlots.
- les cyclistes sont souvent mis en danger par des voitures qui tentent de les doubler avant l'îlot pour aller plus vite.

Des photos ont été prises pour montrer ce que nous avançons. Une seule réunion s'est tenue sur le sujet.

En mai, nous avons rencontré les techniciens et Sylviane Rault au sujet de la place de Bretagne. Nous avons émis des remarques et demandé que la connexion avec le boulevard de la Tour d'Auvergne soit, d'ores et déjà, envisagée pour la continuité de l'axe structurant vers Saint Jacques de la Lande. Nous ne sommes pas certains d'avoir été entendus.

La rue de Nantes a fait des vagues suite à l'aménagement mis en place au niveau du Super U et au sujet duquel, nous avons eu des retours de cyclistes mécontents. En effet, la réinsertion des cyclistes sur la rue se faisant au droit des îlots est très accidentogène. Un article à ce sujet est paru dans Ouest France. La commission a émis des propositions d'amélioration. Nous attendons que les modifications soient effectives pour voir si la situation est plus confortable pour les cyclistes.

La commission a été contactée pour l'aménagement au droit de la station de métro Mabilais. L'ensemble du projet a été retoqué par la commission qui attend de nouvelles propositions. Là encore, la connexion avec le boulevard Voltaire n'a pas été prise en compte.

Une rencontre concernant l'aménagement de l'avenue Janvier a eu lieu en septembre. Nous avons proposé une piste centrale bi-directionnelle qui ne sera pas retenue pour des contraintes de service de la voirie (véhicules de répurgation, entretien des lampadaires...). Cette réunion, même si elle n'a pas répondu à tous nos souhaits, s'est avérée constructive. Affaire à suivre...

La rue de Verdun est un projet de la Fabrique citoyenne. Nous avons demandé la suppression des îlots centraux qui s'avèrent dangereux et n'apaisent pas la circulation. Des propositions nous ont été faites avec notamment la suppression de places de stationnement ce qui ne satisfait pas tout le monde. Une réunion publique est prévue en novembre et il est prévu d'y assister.

Du côté de Cesson Sévigné, nous avons été conviés à une réunion publique ainsi qu'à une balade découverte sur le site Via Silva. Rien de bien concluant. Le vélo ne semble pas être pris en compte en tant que moyen de déplacement vers Rennes par exemple. Le vélo servira à faire des courses ou d'autres petits déplacements sur le site mais pas plus. Cela pose question alors que Rennes métropole met des VAE en service avec pour objectif de favoriser des déplacements plus longs à vélo.

La commission a rencontré Guillaume Porcher cinq fois. Il a présenté les projets prévus dans un avenir plus ou moins proche. Des modifications ont, parfois, été demandées. Mais nous n'avons pas la certitude de les voir mises en œuvre.

La dernière réunion avec Guillaume Porcher portait sur la prise ne compte des vélos sur les axes prioritaires bus-vélos.

En septembre, nous avons rencontré les élus métropolitains Daniel Dein (délégué en charge des modes de déplacements alternatifs) et Jean-Jacques Bernard (en charge des transports et des déplacements, président de la commission Mobilité et transport) au sujet du réseau express métropolitain. Nous leur avons présenté et remis le document réalisé par la commission pour présenter nos attentes pour ce réseau. Un document schématisant notre vision d'une concertation constructive à mettre en place avec les services technique leur a été donné. Ils l'ont trouvé intéressant. Nous attendons donc un retour. Suite à l'écriture du document concernant le réseau express vélo, un communiqué de presse a été envoyé.

Des fiches de réception ont été mises en place dans le but de vérifier si les techniciens avaient tenu compte du référentiel des aménagements cyclables. Huit sites ont été traités :

- le boulevard de Chézy en deux fois (1^{ère} et 2^{ème} parties),
- le boulevard Villebois Mareuil,
- la rue de Châteaugiron,
- le boulevard Léon Grimault,
- l'avenue des Pays Bas,
- le boulevard Léon Bourgeois,
- le boulevard Laënnec.

Ces fiches ont été envoyées à Sylviane Rault (élue en charge de déplacement sur Rennes) ainsi qu'aux techniciens. Ils ont salué notre travail mais n'ont pas toujours tenu compte de nos remarques. Ces fiches ont été publiées sur le site afin de les rendre publiques et de faire pression sur les élus.

La réalisation de ces fiches est chronophage et ne sera probablement pas renouvelée. Il faut aussi noter qu'en mettant en place ces fiches, nous faisons le travail des techniciens sans que notre travail ne soit réellement reconnu.



Boulevard Laënnec après les travaux

Nous recevons toujours des fiches de doléance que nous continuons à envoyer à Guillaume Porcher ainsi qu'à Sylviane Rault. Nous notons que certains sites ou problèmes reviennent régulièrement. Les demandes ne semblent donc pas prises en compte. Par ailleurs, les réponses que nous recevons ne nous satisfont toujours pas car trop vagues. La formule « la fiche a été transmise au service de voirie » signifie que les techniciens jugent que la demande est recevable et que les travaux peuvent être faits. Mais le service voirie décide. Durant l'exercice 2016-2017, nous avons envoyées 38 fiches et reçu 33 réponses. 5 sont en attente de réponses.

5

En janvier, nous avons rencontré M. Eric Beaugé de Territoires. Nous voulions savoir de quelle façon le vélo était pris en compte dans les projets de construction de Territoires. Il nous a expliqué le fonctionnement des trois entités de Territoires. Il a semblé intéressé par le référentiel des aménagements que nous lui avons présenté. Malheureusement, il part en retraite. Il faudrait donc que nous prenions rendez-vous avec son successeur.

Le jeudi 5 octobre, nous avons invité les cyclistes à matérialiser la bande cyclable boulevard de la Tour d'Auvergne en face de la caserne Foch juste près le pont de Nantes. A cet endroit, la réinsertion du couloir de bus sur la bande cyclable est très difficile et surtout dangereuse. Nous voulions sensibiliser les automobilistes à la présence de cyclistes et mettre en avant les points noirs non traités malgré les annonces des élus. C'est une de leur promesse contenue dans le plan vélo 2020 voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Cette année, nous avons participé au conseil des mobilités qui s'est réuni 4 fois à la mairie. Le conseil des mobilités remplace la cellule technique de sécurité depuis 2015 et réunit les associations concernées par l'aménagement de la voirie, la police, les élus et les techniciens. Le 29 mars, Mme Sylvie Banoun (déléguée interministérielle à la marche et au vélo) était présente. Le matin, nous étions conviés à une balade en ville, dont l'objectif était de lui faire découvrir les aménagements. Nous sommes allés voir le rond-point des Forces Françaises de l'ONU (4 conseils des mobilités supplémentaires ont été délocalisés sur ce rond-point) en cours d'expérimentation ainsi que la zone de rencontre rue Jean Monet, le carrefour rue d'Isly/boulevard des Alliés...

En résumé, nous devons obtenir que la ville de Rennes acte une méthodologie de concertation pour les projets en cours et à venir. Dans les conditions actuelles, il est compliqué et difficile pour la commission aménagement de travailler en bonne intelligence avec les services concernés. Nous avons demandé que les réunions se passent après 17h voire après 18h car beaucoup d'entre nous travaillent et ne sont pas disponibles en journée. Nous avons aussi demandé à être prévenus et à avoir les plans plus longtemps à l'avance pour que la commission puisse préparer la réunion.

L'envoi des fiches de doléance continuera avec pour objectif de pointer les points noirs et de relayer les doléances des cyclistes que nous représentons.

Pour fonctionner correctement, il faut d'une part, former les bénévoles sur le référentiel et d'autre part, trouver des bénévoles par quartier qui puissent exercer une veille sur les aménagements et aller aux réunions concernant leur quartier.

COMMISSION ANIMATION

Elle s'est réunie 2 fois et a essentiellement travaillé par mail.

Comme tous les ans, en novembre, nous avons participé à l'opération « Cyclistes, brillez ! » sur la place de la République. L'objectif est de sensibiliser les cyclistes à bien s'éclairer pour être vu des autres usagers de la voirie. La ville distribue des gilets retro-réfléchissants. La police municipale et l'association Prévention routière sont aussi présentes. Mais les messages délivrés par les uns et les autres ne sont pas toujours concordants.

En janvier, les adhérents ont été invités à partager la galette des rois. Nous étions peu nombreux car il tombait des trombes d'eau.

En mars, nous avons organisé une balade avec l'association Vert Le Jardin pour la fête du printemps. Cette association organise une fête à chaque changement de saison. Nous avons visité plusieurs jardins partagés situés dans Rennes mais aussi dans les quartiers comme Beauregard. Cette balade a réuni près de 50 cyclistes dont des enfants. De son côté, l'association Espace piéton a réuni une vingtaine de marcheurs. Les 2 balades sont parties du mail François Mitterrand et se retrouvées dans le jardin du Chat'leureux à Maurepas autour d'un goûter sous un beau soleil.

Pour la 17^{ème} année, nous avons co-organisé la Fête du Vélo avec la ville de Rennes. Un peu las de ne tenir qu'un stand de marquage BICYCODE®, nous avons décidé de mettre en place des balades au départ des quartiers. Elles ont été appréciées par les cyclistes qui se sont retrouvés sur le mail François Mitterrand sous un beau soleil.

7



Balade de la Courrouze

Le manège fonctionnant avec l'énergie produite en pédalant a fait la joie des enfants.

Comme d'habitude, depuis maintenant quelques années, la plupart des vélocistes rennais que nous avons invités étaient présents. Ils souhaitent disposer de plus d'espace pour pouvoir faire tester les vélos.

Nous avons invité un food-truck qui proposait des hot-dogs et des sandwichs et une marchande de glaces, Cécile, qui a offert à l'équipe de bénévoles des glaces, délicieuses bien entendu !. Merci à elle !

Participaient aussi à la Fête du Vélo, La Petite Rennes qui proposait un contrôle technique des vélos et Roazhon Mobility qui animait un circuit pour les enfants.

L'idée, cette année, était de montrer à la ville qu'il est possible de changer le format de la Fête du Vélo et d'en faire un moment festif et convivial et pas seulement un événement de communication. En 2018, nous essayerons de convaincre la ville de Rennes de laisser tomber « l'allée de stands » et de partir sur l'idée d'inviter les cyclistes à des balades à thèmes plus ou moins longues afin que tous les cyclistes y trouvent leur compte. L'arrivée d'une nouvelle personne à la ville sur ce poste nous incite à l'optimisme sur ce point.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission s'est réunie 7 fois cette année.

Cette année, l'association a changé de logo. Un concours avait été lancé. Mais aucun des logos ne sortant du lot, nous avons fait appel à un graphiste. Nous avons reçu plusieurs propositions que nous avons étudiées et dont nous avons débattues.

Une fois, le choix fait et avec l'accord du conseil d'administration, la commission a travaillé sur les différents supports de communication : bulletin d'adhésion, autocollant, flamme, carte postale avec un message sur le vélo.



9

La newsletter Crayons d'Action a été envoyée à un rythme plus régulier soit 4 fois. Elle permet aux adhérents d'être informés des actions menées par l'association et de recevoir moins de mails.

L'association est visible sur les réseaux sociaux. De la même façon, nous avons été mentionnés plusieurs fois dans la presse.

Des communiqués de presse ont été publiés au sujet du réseau express métropolitain.

En 2018, la commission a prévu de travailler sur la création d'un kakémono pour mettre sur les stands ainsi que sur des messages à mettre sur des gilets jaune que nous devons refaire avec le nouveau logo.

Les missions de la commission seront les suivantes :

- gérer les listes de diffusion,
- gérer les messages d'accueil pour les nouveaux adhérents,
- écrire la newsletter,
- gérer le site web,
- gérer les réseaux sociaux,
- écrire les communiqués,
- diffuser les comptes rendus.
-

La logique voudrait que la personne qui gère les adhésions gère les messages d'accueil pour les nouveaux adhérents.

COMMISSION LUTTE CONTRE LE VOL

693 vélos ont été marqués durant l'exercice 2016-2017 et 4141 depuis 2006.

Nous nous installons sur le mail François Mitterrand de septembre à fin novembre et de mars à fin juin.

Jusque-là nous étions sur le marché qui se tient tous le mercredi de 15h à 19h. Nous avons constaté que sur la place Foch, nous étions mieux placés pour attirer les cyclistes qui vont ou sortent de la piste du boulevard de Chézy ainsi que ceux qui vont faire leur marché. Nous pourrions demander l'autorisation de rester à cet endroit. Affaire à suivre ...



La permanence du 4^{ème} samedi du mois attire, certes, moins de monde mais elle permet aux cyclistes qui ne peuvent pas venir le mercredi faire marquer leur vélo de passer à la Mce.

11

Cette année, encore, la Fête du Vélo a attiré de nombreux cyclistes. 85 vélos ont été marqués entre 12h et 18h. Cette manifestation draine autant de monde pour le marquage parce qu'il est offert par la Ville de Rennes. Malgré cela, on note une légère diminution des vélos qui servent peu. La plupart des cyclistes utilisent leur vélo régulièrement et pour un usage quotidien.

Pour la Semaine de la Mobilité, nous avons été sollicités par les universités de Rennes 1 et Rennes 2 ainsi que par le CHU Pontchaillou. 80 vélos ont été marqués.

L'association Vélocité Avranches nous a demandé de faire du marquage en novembre lors de la bourse aux vélos organisée tous les ans par l'association. L'objectif était de sensibiliser les élus à l'intérêt de lutter contre le vol des vélos. 34 vélos ont été marqués.

Dans l'année, quelques entreprises ont souhaité faire du marquage BICYCODE® : la SNCF sur 2 sites à Chartres de Bretagne et boulevard Beaumont à Rennes, Orange sur le site François Château.

L'école Jean Rostand de Rennes a organisé une journée autour du vélo avec des balades le matin et des animations l'après-midi. Nous avons marqué 26 vélos. Un circuit d'apprentissage a été installé par l'association Roazhon Mobility. Des balades et une bourse aux vélos complétaient les animations.

A Betton, lors de la fête de la nature, 34 vélos ont été marqués. Nous étions invités par l'intermédiaire de l'association Vélo, boulot, bravo Betton.

Nous avons été sollicités par l'IUT de Saint Malo ainsi que par l'association Véli vélo de Châteaubriant pour des opérations de marquage. Faute de bénévoles disponibles et étant donné la distance, nous avons décliné ces deux invitations.

Nous avons rencontré les bailleurs sociaux Néotoa et Archipel Habitat dans le cadre du projet Alvéole initié par la FUB. Ce projet vise à améliorer voire à construire des locaux vélos dans les immeubles existants de façon à limiter les vols de vélos mais aussi à faciliter leur accès. L'objectif est d'inciter les résidents à utiliser le vélo pour se déplacer au quotidien. Dans le même temps, des locataires choisis par le bailleur pourront bénéficier de cours de vélo afin de réapprendre ou d'apprendre à faire du vélo. Pour l'instant, rien de concret n'est sorti de ces réunions.

Pour l'exercice 2017-2018, nous devons prendre contact avec la police municipale pour les informer sur le BICYCODE® et la nécessité de lutter contre le vol des vélos. Nous n'avons pas contacté les vélocistes comme prévu pour leur demander d'informer les acheteurs que le marquage existe. Nous essaierons de le faire cette année.

COMMISSION INTERMODALITE VOYAGE

Nous avons tenu un stand au salon de la randonnée au parc exposition de Rennes –Saint Jacques au printemps.

Nous avons participé à la journée Cyclotrans Europe : « le vélo, une chance pour le train »

Dans le cadre des Envolées de l'Illet, nous sommes intervenus lors d'une table ronde ayant pour thème « l'émancipation des femmes par le vélo » avec Claude Marthaler et Julien Leblay et Marie Chiffmine.

Nous avons participé aux rencontres autour de la mobilité en Bretagne.

Nous avons été sollicité pour un café citoyen aux Champs Libres : « Voyager lentement, se déplacer autrement ». Les intervenants étaient des adhérents de Rayons d'Action Hélène Roisille et Thomas Michel.

En 2017-2018 nous avons pour objectif de porter une parole commune des associations vélo pour être davantage audibles auprès de la région. Il faut que nous réussissions à faire avancer l'idée d'intermodalité.

ANTENNE JACQUOLANDINE

L'antenne s'est réunie 4 fois à la ferme de la Morinais. Elle compte 72 membres à la fin de l'exercice 2016 -2017.

Trois ateliers d'auto-réparation avec l'espace jeunesse du Centre de la Lande ont été organisés en octobre, en janvier et en février ainsi qu'en juillet dans le cadre de la fête au jardin solidaire.

En avril, un atelier de réparation à la demande de Jacquosel et de la Bourse Locale d'Echange (BLE) a été organisé.

Ces ateliers ont touché une quarantaine de personnes : jeunes et familles, (en général à la ferme de la Morinais) et grâce à l'utilisation des outils et de la potence achetés par Rayons d'Action.

Michel et Dominique, aidé de Flavien, animateur jeunesse au Centre de la Lande, ont remis en état 4 vélos dont 2 prêtés.

Flavien a fait un état des lieux des 10 vélos remis aux jeunes lors de la Fête du Vélo le samedi 20 mai :

- 3 sont en bon état,
- 2 nécessitent un entretien,
- 1 a été vandalisé dans le garage à vélo du collègue,
- 4 ont été volés faute d'antivol.

Nous devons tirer les leçons de cette expérience. Il faut exiger que les jeunes utilisent un antivol comme prévu dans le contrat et assurer plus régulièrement des ateliers d'auto réparation.

Le 27 avril a eu lieu une réunion et une visite sur le terrain avec Guillaume Porcher (technicien), Sylviane Rault (élue ville de Rennes), Daniel Salmon (élu de la ville de Saint Jacques de la Lande), Charles Levillain, Dominique Souvre-Etiemble et Bernard Keravel de Rayons d'Action. Cette rencontre concernait l'aménagement de la rue de Nantes.

L'antenne a participé à la réunion des usagers du vélo organisée par la ville de Saint Jacques de la Lande le 5 juillet. Une vingtaine de participants ont échangé sur les actions menées par la ville de saint Jacques de la Lande en 2016-2017 :

- pose tourne à droite aux feux,
- Faites du vélo,
- requalification de la rue Jules Vallès,
- travaux sur la rue de Nantes et le boulevard Jean Mermoz,
- requalification boulevard Roger Dodin avec carrefours à feux
- possibilité d'une connexion de la vallée de la Vilaine au bourg de Saint Jacques de la Lande.

L'antenne a rencontré le 18 septembre Guillaume Porcher du service de mobilité urbaine de Rennes Métropole, Daniel Salmon, maire-adjoint délégués aux déplacements de Saint Jacques de la Lande pour envisager les modifications sur la rue de Nantes.

Une balade diagnostic le dimanche 8 octobre en direction de Ker Lann a réuni 5 participants et a permis de rencontrer Eric accidenté sur le rond-point de Ker Lann.

L'antenne a participé à « Faites du vélo » à Saint Jacques de la Lande le samedi 20 mai. Elle a informé les participants sur l'association et a marqué 28 vélos. Cette fête a été l'occasion

de remettre officiellement 8 vélos donnés par la Petite Rennes à 8 jeunes de Saint Jacques de la Lande engagés dans l'action « roulez jeunesse ».

Elle a organisé dans le cadre de la Fête du Vélo rennais le 10 juin une balade au départ de la Ferme de la Morinais. 6 Jacquolandins étaient présents. Il est proposé pour l'année prochaine de se joindre au groupe de la Courrouze.

Elle a aussi participé au forum des associations à l'EPI Condorcet le samedi 9 septembre et proposait un questionnaire sur la pratique du vélo à Saint Jacques de la Lande.

L'antenne était présente au Parking Day le vendredi 15 septembre rue de la Pilate.

Elle était à la réunion sur l'opération « initiatives solidaires » le 17 octobre à L'EPI Condorcet.

AVEC LA MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du dispositif local d'accompagnement, la Mce a revu son projet associatif. 8 réunions ont eu lieu et l'association était représentée à 6 d'entre elles.

L'association était présente aux 6 conseils d'administration ainsi qu'à 4 réunions de bureau sur 5. Depuis le mois de mars (date de l'assemblée générale de la Mce), l'association s'est retirée du bureau faute de temps disponible.

Dans le cadre du défi jeunes, organisé par Rolande (diététicienne à la Mce), l'association a présenté la pratique du vélo à des jeunes en précarité. Il s'agissait d'un atelier destiné à leur faire considérer le vélo comme un moyen de déplacement avec tous les avantages qu'il peut avoir. Auparavant, une réunion avait eu lieu avec les personnes de la mission locale encadrant les jeunes pour préparer cette intervention.

En décembre prochain, une rencontre est de nouveau organisée. Cette fois-ci, elle est destinée aux personnes travaillant avec un public précaire et en recherche d'emploi. L'objectif est de les sensibiliser à l'usage des modes actifs dans le cadre de la recherche d'emploi, de la santé et de l'activité physique afin de pouvoir transmettre les informations aux jeunes.

La Mce gère nos deux expositions Roul'Europ et Drôles de vélos qui ont été empruntées chacune deux fois par des mairies et des associations.